

À PROPOS

Bernard CHRISTOPHE (2017), *La décroissance écologique transforme l'entreprise*, Économie et Innovation, L'esprit économique, Paris, L'Harmattan, 222 p.

Cet ouvrage pose la question des modalités de la décroissance écologique dans les entreprises. L'auteur observe tout d'abord que la décroissance écologique « *peut apparaître sans que la croissance d'un autre produit la remplace et être imposée non par le marché, mais par une autorité publique qui se substitue au marché* » (p. 11). C'est ce qui la différencie de la destruction créatrice de Schumpeter, qui repose sur une décroissance « naturelle » d'un (ou de) produit(s) devenus obsolète(s), au plan micro-économique, compensée par la croissance d'autres produits, nouveaux, au plan macro-économique.

L'ouvrage est organisé en trois parties. Dans la première partie, l'auteur s'interroge sur les limites du développement durable, en s'appuyant sur de nombreux exemples. Il observe ainsi qu'il ne s'agit pas d'une notion neuve, qu'elle a été acceptée dans le rapport Brundtland, qui ne comportait pas vraiment de recommandations concrètes en matière économique, alors que le rapport Meadows qui l'a précédé, a fait l'objet de violentes attaques, parce qu'il préconisait la décroissance. Les États ne font pas preuve d'une grande hardiesse pour améliorer le fonctionnement des marchés carbone, qui devrait aller de pair avec une régulation plus forte des marchés financiers. Par ailleurs, différentes possibilités, telles que le recyclage ou l'électrique, sont mobilisées avec plus ou moins de rigueur, voire d'honnêteté, pour inciter les consommateurs à continuer à consommer plus tout en leur donnant bonne conscience puisque ces solutions sont moins polluantes. Dans certains cas, il s'agit d'omission, dans d'autres, de manipulation. Le problème est que ces solutions sont moins polluantes sur certains aspects seulement. Le développement durable est parfois détourné soit par ignorance – des erreurs sont parfois faites involontairement –, soit en raison d'une « inclination naturelle » à poursuivre les logiques en cours, pour des raisons économiques, comme l'avantage du premier entrant – qui impose ses produits, mêmes s'ils ne sont pas les plus appropriés écologiquement –, technologiques – l'enfermement dans une trajectoire technologique –, ou encore organisationnelles – non remise en cause de l'organisation productive existante par exemple –. Les indicateurs économiques, notamment le PIB, ne remettent pas en cause la croissance. La croissance, même sélective, résulte d'une augmentation de la production. Les indicateurs de bien-être ne sont pas diffusés dans le grand public, et l'économie de la fonctionnalité présente quelques limites.

Enfin, le progrès technique susceptible de diminuer les consommations unitaires de matières premières, se traduit par une augmentation des quantités produites qui en annihile les avantages écologiques. L'auteur conclut cette partie en expliquant que la décroissance écologique, sans remettre en cause entièrement le système économique actuel, doit s'efforcer avant tout d'anticiper avant le marché des reconversions, de manière préventive, en remplaçant des activités, et donc les emplois, en déclin par des activités écologiques, sous l'impulsion de l'État. Elle devra aller jusqu'à l'intérieur même des entreprises, même celles rentables actuellement. Cela ne signifie pas la fin de l'innovation, au contraire, mais cette innovation sera frugale. Cette proposition nécessite de réfléchir aux modes de gestion de cette décroissance, dans l'économie comme dans l'entreprise. C'est l'objet des parties suivantes.

La seconde partie, composée de trois courts chapitres, a trait aux modes de gouvernance de la décroissance. L'auteur démontre tout d'abord que d'un point de vue politique, la décroissance n'est ni de droite, ni de gauche. En second lieu, il s'interroge sur la place du capital, plus particulièrement du capital naturel, dans la décroissance. Il souligne qu'il s'agit non pas d'épargner le capital naturel, mais de l'économiser, c'est-à-dire sans réinvestissement, du fait de son caractère fini. Par ailleurs, il suggère que pour l'évaluer, il est nécessaire de repérer les dégradations de capital. Enfin, différencier capital naturel et capital financier amène à s'interroger sur la gouvernance des sociétés capitalistes dans un contexte de décroissance. L'auteur estime, arguments à l'appui, que les modèles de l'économie sociale et solidaire ne sont pas incontournables, et que des solutions peuvent aussi être proposées dans le cadre du modèle d'entreprise capitaliste.

La troisième partie, composée de trois grands chapitres, propose des pistes pour mettre en œuvre la décroissance. Tout d'abord, la mise en place de politiques publiques écologiques doit passer par la décroissance, afin que les efforts technologiques fournis pour réduire les pollutions et les consommations de ressources ne soient pas annulés par une augmentation des quantités de biens « propres » produits. Cela suppose une autre logique économique. L'auteur analyse quelles solutions seraient possibles avec une décroissance – ou une croissance ! – sélective, en termes d'emplois, et d'adaptation de la finance. Il observe que la croissance zéro ou la décroissance n'annihilent pas forcément le progrès, et n'entraîneront pas obligatoirement une augmentation des inégalités dans la mondialisation. Les conséquences en termes de dette publique et de retraites ne seront pas non plus forcément négatives. Au niveau des entreprises, des pistes sont proposées en matière de gestion écologique : un système de comptabilité distinguant capital financier, d'une part, capital social et capital environnemental de l'autre ; un nouveau mode

de calcul des ratios de productivité encourageant la réduction des coûts grâce à la diminution de l'utilisation de ressources non renouvelables ; la capacité à anticiper les problèmes écologiques pour évaluer les dommages futurs. Pour mettre en place cette décroissance écologique dans les entreprises, une intervention de l'État est indispensable, car le marché ne sait pas anticiper sur le long terme. L'État peut ainsi proposer des politiques de prix adéquates, pour diminuer les consommations de ressources non renouvelables ou limiter les pollutions. Pour les entreprises, cela peut passer par des tarifications progressives ou des taxations, selon les types de ressources. En matière énergétique, il convient de favoriser l'autarcie énergétique, et la symbiose industrielle. Enfin, en cas de décroissance des entreprises, il faudra mettre en place des mesures d'indemnisation des propriétaires, fondées sur les coûts des externalités négatives futures, ou capital virtuel, tandis que d'autres formes devront être imaginées pour les salariés.

Au total, cet ouvrage, fondé à la fois sur des réflexions et des illustrations concrètes, propose des pistes stimulantes pour mettre en œuvre la décroissance dans l'économie et dans l'entreprise, sans négliger les arguments contradictoires, ni les difficultés de mise en place.